



LE LIEU

L'Ecarpière dans le Maine-et-Loire est fermée depuis quatre ans. Alors que ce site d'extraction de l'uranium est en pleine réhabilitation, les habitants du bocage alentour se rebiffent contre les dangers de la mine, qui faisait leur fierté tant qu'elle était en exploitation.

MINE DE TOURMENTS

La terre nue de l'Ecarpière n'a rien de naturel. Dans ce coin des Mauges, à coups de camions de cinquante tonnes, d'explosifs, de jets d'acide, l'extraction d'uranium a laissé des traces. Voilà pourquoi le site qui domine Saint-Crespin-sur-Moine (Maine-et-Loire), un bourg viticole coincé entre Vendée, Anjou et Bretagne, devenu minier il y a trente ans, regrette de s'être vendu. Et se mobilise contre la mine alors même qu'on la réhabilite pour en faire oublier les nuisances.

En 1954, la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) débute l'exploitation de 25 sites d'extraction entre Vendée et Loire-Atlantique, le long du filon d'uranium né, il y a 300 millions d'années, de la rencontre du massif granitique avec des schistes. Pour recueillir 1,07 kilo d'uranium par tonne de minerai, on creuse d'immenses mines à ciel ouvert parfois prolongées par des galeries souterraines.

Situé en plein cœur de la zone de production, le gisement de l'Ecarpière est choisi en 1957 pour devenir le lieu d'implantation de la Société industrielle des minerais de l'Ouest (Simo), une usine de traitement de l'uranium. Un grand bâtiment blanc fait son apparition au sommet des coteaux qui plongent vers la Moine, la rivière du coin. On y broie la pierre que l'on plonge dans des solutions d'acide, puis on filtre les jus pour obtenir d'une part de l'uranate d'ammonium – un concentré marchand à 750 kilos d'uranium par

tonne appelé «yellow cake», qui servira de carburant aux centrales nucléaires –, d'autre part, un résidu sableux extrêmement fin contenant 5% d'uranium et du radium. Le sable est mis en décharge sur le site.

Pendant près de quarante ans, les mines et l'usine emploient jusqu'à 800 personnes. Saint-Crespin vit au rythme du ronflement des ventilateurs d'aération des galeries, subit les explosions des sites à ciel ouvert, la destruction du coteau, le détournement de la rivière et le va-et-vient des camions. Mais personne ne proteste. Sur les panneaux indicateurs routiers, la Simo est même fièrement désignée: «l'Ecarpière-Uranium».

En 1990, la Cogema décide de fermer cette division minière devenue déficitaire, où 14 000 tonnes d'uranium ont été extraites. Une fermeture sans douleur. La compagnie se lance dans la réhabilitation des sites d'exploitation imposée par l'administration et actuellement en cours de réalisation: «*Nous allons commencer par faire revivre le coteau, disparu sous 1,5 million de m³ de résidus d'extraction. Cette masse servira à la couverture des résidus de sable issus de l'usine. Sur ces "inertes", de la terre végétale permettra de faire reverdir le site*», explique Philippe Crochon, géologue chargé des travaux.

Ces travaux qui n'auraient jamais dû troubler le bocage, y ont mis le feu. A La Rochelle en effet, une usine de Rhône-Poulenc qui utilise des terres

rare pour ses composants électroniques, lorgne sur les 72 hectares de l'Ecarpière, où s'entassent 7 600 000 tonnes de résidus légèrement radioactifs (22 000 becquerels par kilo, correspondant à la présence de 2% de minerai). Et ce pour y stocker ses propres déchets puisque le site est loin d'être saturé. La négociation entre Rhône-Poulenc et la Cogema est révélée au printemps 1991 par le quotidien *Ouest-France*. La nouvelle jette près de 600 personnes dans les rues de Clisson (le chef-lieu de canton), inquiètes à l'idée d'accueillir des déchets près de leurs maisons. Fondée dans la foulée, l'association Moine et Sèvres pour l'avenir, qui livre bataille contre le préfet, la Cogema, Rhône-Poulenc, fait capoter le projet (1). Et s'intéresse aux déchets de la Simo.

Après deux ans de guérilla, petit exploit, l'association réussit à obtenir qu'une étude des teneurs en thorium 234, radium 226, uranium 235 du bassin de stockage des résidus et des mines à ciel ouvert soit menée conjointement par Algade, laboratoire dépendant de la Cogema, et le laboratoire indépendant de la Crie-Rad (Commission de recherche et d'information sur la radioactivité). L'enquête n'apporte pas de conclusions fermes, mais les deux laboratoires sont à peu près d'accord pour dire que la radioactivité reste faible et confinée aux abords du site. Chargé de faire une synthèse, Jean-Pierre Mannin, un chercheur du CNRS, conclut:

«*Toutes les analyses et mesures tendent vers une même conclusion: l'impact sur l'environnement proche peut être qualifié de faible.*»

Pourtant, alors que la Cogema se félicite de son «*esprit d'ouverture et de la qualité de son travail*», la Crie-Rad continue de crier au feu: selon elle, les résultats ont été sous-estimés, notamment pour les niveaux de radium 226. Elle compte d'ailleurs dénoncer ces manipulations dans les prochaines semaines, preuves à l'appui. Autre grief: l'Ecarpière restera contaminée pendant des milliers d'années sans que personne ne sache comment le site évoluera. Considéré comme bassin de stockage minier, il échappe en effet à la réglementation sur les déchets nucléaires et à la surveillance *ad hoc*.

Aujourd'hui, Les Mauges se déchirent entre ceux qui croient la Cogema et les autres. Et tandis que l'association Moine et Sèvres dénonce les dangers pour la santé des résidus d'exploitation encore présents dans les mines à ciel ouvert, agriculteurs et promoteurs touristiques ont racheté ces sites remplis d'eau pour arroser leur maïs, faire de l'élevage de poissons ou pratiquer la plongée sous-marine.

• LOIC CHAUVEAU

(1) Jusqu'à fin 1995, Rhône-Poulenc stockera ses déchets de terres rares, issus du minerai de monazite, sur le site Cogema de Cadarache. Passée cette date, Rhône-Poulenc achètera en Chine et aux Etats-Unis des terres rares non radioactives issues de la bastnaésite.